

**BUREAU DU CONSEIL DE FONDATION**

**Communiqué du Bureau relatif à la séance du 16 mars 2009**

Lors de sa séance du 16 mars 2009, le Bureau a traité des différents points suivants :

***Projet institutionnel***

Dans la perspective des entretiens « boule de neige » que mèneront des collaborateurs et bénévoles, le Bureau a considéré qu'il serait opportun de dédommager les intervieweurs pour le temps qu'ils consacreront à la préparation, à la conduite ainsi qu'à la restitution de ces entretiens.

Les membres du Bureau ont estimé qu'il ne s'agissait pas de rétribuer chaque heure passée, mais plutôt de témoigner la reconnaissance de l'institution en offrant à chaque intervieweur un bon cadeau à faire valoir dans un centre commercial du Canton.

***LaOla***

Le Bureau s'est longuement penché sur le devenir de LaOla, structure récemment reprise par la FASE qui finance, au travers de l'implication de TSHM notamment, l'encadrement d'activités sportives d'accueil libre destinées à des jeunes exclus de clubs sportifs.

Il a été rappelé que l'année 2008 devait servir de tremplin pour susciter l'intérêt d'autres communes que Bernex et Vernier, en vue d'assumer de manière intercommunale la charge financière de ces activités, mais cet objectif n'a malheureusement pas été atteint.

Dans le but d'équilibrer le budget 2009 de la FASE, la commission des finances a proposé de supprimer le financement de cette prestation espérant que cette structure poursuive sa mission de manière autonome par le biais notamment d'une association qui en reprendrait la gestion avec le soutien de certaines communes et autres partenaires.

Désireux d'approfondir la question du rôle de la FASE et plus particulièrement de l'intervention des TSHM sur des terrains ou dans des salles de sport, le Bureau auditionnera le responsable de secteur concerné afin d'avoir davantage d'informations sur les conséquences que l'éventuelle disparition de LaOla pourrait avoir sur le travail social hors murs.

De plus, compte tenu de la collaboration établie avec le Service des loisirs, le Secrétaire général se mettra également en rapport avec la Direction de ce service pour examiner cette situation.

***Proposition d'adhésion à l'association « Le Respect, ça change la vie »***

Le Bureau a répondu favorablement à la proposition d'adhésion de l'association « Le Respect, ça change la vie », auprès de laquelle la FASE s'est engagée de longue date pour promouvoir et défendre la valeur du respect.

***Respect du principe de neutralité lors d'interventions publiques du personnel***

Le Bureau a pris connaissance des remarques formulées par la Ville de Genève concernant le devoir de réserve des collaborateurs, dans l'exercice de leur fonction, à l'égard notamment de magistrats communaux ou cantonaux, lors d'interventions publiques.

A ce sujet et compte tenu de diverses questions qui devraient être clarifiées avec les centres de la Ville de Genève, les membres du Bureau souhaitent qu'une séance soit organisée par la FASE, conjointement avec le magistrat délégué ou son Directeur de département, ainsi que le Délégué à la Jeunesse, réunissant des représentants des centres (Présidents de comité et coordinateurs d'équipe).